



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pantin, le 17 septembre 2024

Jeux olympiques et paralympiques 2024

Un pari sportif et populaire réussi et à amplifier !

Du 26 juillet au 8 septembre 2024 se sont tenus les Jeux olympiques et paralympiques en France. La FSGT adresse ses félicitations aux athlètes et aux organisateurs-trices qui ont su faire de cette édition une réussite populaire et sportive. La FSGT et ses clubs sont prêts à accueillir les nouvelles et nouveaux pratiquant-es et en appelle à un héritage à la hauteur des attentes suscitées et des besoins identifiés.

L'édition 2024 des Jeux olympiques et paralympiques s'est traduite par un réel engouement populaire ! Le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (COJO), la ville de Paris, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et la Région Ile-de-France, ont su innover avec audace pour organiser des épreuves au cœur de la ville, véhiculer des messages de solidarité et d'inclusion, notamment lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. Les organisateurs ont aussi proposé pour la première fois un Marathon pour toutes et tous réunissant 40 000 personnes, mis à disposition gratuitement du grand public des espaces de fête et d'animations sportives tout au long des deux quinzaines olympique et paralympique. Mention spéciale aux 45 000 volontaires qui ont grandement contribué au succès des jeux. Et, le choix du service public de France Télévisions et de Radio France de consacrer chacune plus de 300 heures à ces jeux avec des audiences significatives doit également être souligné.

L'équipe de France, sous l'impulsion du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), du Comité paralympique et sportif français (CPSF) et de l'ensemble des fédérations concernées, a représenté de la plus belle des manières et par la diversité qui la caractérise, notre pays et ses valeurs républicaines inclusives. Ses très bons résultats sportifs attestent par ailleurs du rôle essentiel du service public et du remarquable réseau associatif de clubs sportifs fédérés dans tous les territoires et de l'importance de continuer à les soutenir. Ils confortent aussi la stratégie de l'Agence nationale du sport (ANS) dans l'accompagnement financier des sportives et sportifs de haut-niveau pour les sortir de la précarité.

La FSGT, à travers sa Ligue Ile-de-France, ses comités départementaux et son espace fédéral des pratiques partagées handi-valides, a pris plaisir à proposer des animations sportives pendant 8 jours lors des Jeux olympiques et paralympiques au sein du Club France. A noter aussi le rôle moteur du comité FSGT de Seine-Saint-Denis dans la coordination et l'animation du Parc des Jeux, lieu principal des festivités populaires en Seine-Saint-Denis.

En cette rentrée, les 4200 clubs affiliés à la FSGT sont prêts à démarrer la nouvelle saison sportive et associative. La FSGT restera mobilisée pour que les enjeux d'héritage en direction du plus grand nombre et du subséquent soutien au mouvement associatif sportif fédéré soient au cœur des politiques publiques sportives.

La FSGT considère que les moyens alloués au budget des sports pour 2025 ne doivent pas baisser comme cela est déjà annoncé. Les crédits qui en 2024 étaient ciblés sur la préparation des JOP de Paris doivent être maintenant réorientés vers un soutien renforcé aux collectivités territoriales et au mouvement sportif associatif fédéré pour favoriser le développement de la pratique physique et sportive inclusive pour le plus grand nombre et à tous les âges de la vie. Pour ce faire, la dynamique de l'héritage des JOP devra aussi comporter un Plan national de construction d'équipements sportifs inclusifs et écologiques pour permettre de rattraper les inégalités territoriales d'accès aux activités physiques et sportives et de réhabilitation des actuels équipements sportifs, construits dans leur majorité depuis plus de 50 ans.

Après la fête Olympique et Paralympique et au-delà des récurrents affichages politiques et de l'annonce par le président de la République d'une fête annuelle du sport qui existe déjà, il est grand temps de passer aux actes pour que le développement de la pratique physique et sportive pour le plus grand nombre, à l'école et dans la vie associative sportive, soit véritablement au cœur des politiques publiques.

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) compte 240 000 pratiquant-es, 4200 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives, culturelles et artistiques, compétitives et non compétitives.

Créée en 1934 dans la lutte contre le fascisme, elle promeut le droit d'accès au sport de toutes et tous en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.